

Note du TEST

▼ Note

Catégorie de note

Note pour passer

Nombre de tentatives autorisées

Méthode d'évaluation

Catégorie de note:

La création préalable d'une **catégorie** de note n'est ici pas nécessaire.

Note pour passer:

Vous pouvez simplement définir ici une **note pour passer** (e.g. si votre TEST est noté sur 6, la note pour passer pourrait être 4). Il n'est pas obligatoire de définir cette note pour passer, cela permettra simplement que les notes en-dessous la moyenne soient affichées en rouge et les notes au-dessus de la moyenne en vert, dans le Carnet de Notes, vous permettant de rapidement identifier les étudiant-es qui ont échoué au TEST.

Nombre de tentatives:

Vous devrez définir le nombre de tentative(s) que vous autorisez : c'est-à-dire le nombre de fois où l'étudiant-e pourra refaire son TEST (illimité, 1, 2....10) :

- **Si vous ne souhaitez pas permettre aux étudiant-es de faire plusieurs essais**, vous pouvez sélectionner **1**.

Dans une visée évaluative, où des feedbacks automatiques ne sont pas forcément planifiés par les enseignant-es, permettre à l'étudiant-e de faire plusieurs essais ne fait pas sens.

- **Si vous permettez aux étudiant-es de refaire plusieurs fois le TEST**, vous pourrez décider si la note finale attribuée au TEST sera basée sur la note à la première tentative, dernière tentative, la note la plus haute parmi celles obtenues ou encore la note moyenne de tous les essais.

Vous devrez définir la note maximale du TEST (e.g. 6) et le nombre de points attribués pour chaque question, après l'étape de création et de configuration de cette activité.

Révision #5

Créé 23 novembre 2020 15:52:18 par Marie Stoecklin

Mis à jour 31 janvier 2023 15:48:04 par Emilie Lettry